

# LA LETTRE D'INFO DU SYTRAIVAL #7

## DÉCHETS DANGEREUX

### **Risques d'incendie et danger pour les employés des sites de traitement**

Beaucoup de départ de feu ont été répertoriés cet été, en France, dans les sites de traitement des déchets. Malheureusement certains départs n'ont pas pu être maîtrisés et ont provoqué l'incendie des lieux. (un incendie rendant l'installation impropre à sa destination.)

C'est le cas pour le centre de tri Nicollin à St Fons (69) chez qui le SYTRAIVAL envoie ses déchets de la collecte sélective. Le 20 juillet 2019 le bâtiment a été entièrement ravagé par les flammes.

La plateforme de broyage des encombrants à St Etienne sur Chalaronne a elle aussi connu un départ de feu mais sans gravité.



### Quelle est l'origine de ces départs d'incendie?

#### **Dans la plus part des cas, le mauvais geste du tri est à l'origine de ces sinistres :**

Jeté au mauvais endroit, un déchet dangereux tel qu'une pile, une batterie, une bombe de peinture ou encore une bouteille de solvant... peut avoir de lourdes conséquences. Un échauffement, un écrasement de ces déchets ou encore une étincelle à proximité peut provoquer un embrasement suivi d'un incendie qui devient rapidement non maîtrisable. En été le risque est augmenté à cause des fortes chaleurs.

#### **D'autres accidents liés aux déchets dangereux existent dans nos sites de traitement :**

Des seringues, des produits toxiques et dangereux, des déchets coupants mis dans la mauvaise poubelle (comme celle du tri par exemple) peuvent provoquer de gros soucis de santé (brûlures, coupures, piqûres,...) pour les employés.

#### **Le geste du tri n'est pas un geste anodin :**

Bien fait il préserve notre environnement et à l'inverse, peut provoquer incendies et problèmes de santé. Pensons donc à trier correctement nos déchets. Les déchets dangereux sont interdits dans les poubelles d'ordures ménagères mais également dans les colonnes/poubelles de la collecte sélective. Ils doivent être apportés à la déchèterie.

*Pour plus d'informations sur la collecte des déchets dangereux, contacter vos collectivités.*

## INAUGURATION

### **Vendredi 21 juin, le Sytraival a inauguré son multi-centre machefers, collecte selective et encombrants à quincieux (69)**



À cette occasion, 110 élus et partenaires du Sytraival ont assisté au traditionnel coupé de ruban officialisé par Elisabeth Lamure, Sénateur du Rhône, Christophe Guilloteau, Président du Conseil départemental du Rhône, Pascal David, Maire de Quincieux, et Jean-Paul Chemarin, Président du Sytraival.

Lors de son discours inaugural, monsieur Chemarin, Président du Sytraival, a rappelé que le projet a débuté en mai 2012 suite à la défaillance de la société gérant la plateforme de Bourjoin Jallieu à utiliser dans les règles les machefers du SYTRAIVAL en technique routière.

Monsieur Chemarin rappelle également que le site a été construit sur une friche industrielle en concertation avec cinq élus de Quincieux, deux riverains, deux personnes de l'association PEQ et que cette plateforme est la seule installation de la Région à avoir été construite sous bâtiments fermés limitant ainsi son impact sur l'environnement.

7.200.000 euros d'investissement (aidé à hauteur de 749.814 euros par les départements du Rhône, de l'Ain et l'ADEME) et 21 mois de travaux ont été nécessaires pour d'une part déconstruire des bâtiments existants présentant de l'amiante et à la construction de l'Installation de Maturation et d'Elaboration (IME) des machefers, la plateforme de valorisation des encombrants et le quai de transfert de collecte sélective.

Aujourd'hui, ces infrastructures permettent au Syndicat d'assurer chaque année la valorisation de près de 25.000 tonnes de machefer et 2.500 tonnes d'encombrants dans une logique d'économie circulaire et durable.

## FOCUS SUR...

### **La qualité du papier**

Depuis 2017, la qualité du papier se dégrade sur les points d'apport volontaire du SYTRAIVAL (lieu où se trouvent les poubelles dédiées à la collecte sélective).

Nous retrouvons énormément de cartons, cartonnets mais aussi du plastique, du métal ou encore de la nourriture. Ces déchets sont strictement interdits dans la colonne bleue (poubelle dédiée au flux-papier). Ils polluent la qualité du papier et nuisent au recyclage de cette matière.

Cette dégradation entraîne également un surcoût pour la collectivité et des soucis de collecte. Les cartons, la cartonnets... étant plus volumineux que le papier, prennent de la place dans la benne du collecteur. Les tournées doivent donc être augmentées et le tri de ces refus est plus long.

**Cet été nous avons retrouvé jusqu'à 10% de refus contre 4% environ d'habitude. Merci pour votre vigilance...**



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### **Du changement au Sytraival...**

Brigitte Haseneau, secrétaire au SYTRAIVAL depuis 30 ans a pris sa retraite, retraite bien méritée. Aujourd'hui Vanessa Collonge vous accueille au SYTRAIVAL.

Ce début d'année 2019 marque également le départ de Nathalie Mehmedovic. Florence Pouget prend désormais les commandes de la comptabilité.

Bienvenue à Vanessa et Florence et bonne continuation à Brigitte et Nathalie.

